



## **PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **4 avril 2022 à 18 h 30** à la cafétéria du pavillon 1.

### **PRÉSENCES**

Baillargeon, Dominique, personnel de l'école  
Beaulieu, Vincent, personnel de l'école  
Bondo, Étienne, parent  
Bonneville, Isabelle, parent  
Côté, Rock, personnel de l'école  
Dupuis, Dimitri, élève  
Gagnon, Sylvie, personnel de l'école  
Gallagher, Alisson, personnel de l'école  
Gauthier, Mélanie-Luv, parent  
Gosselin, Julie, parent  
Laflamme, Benoît, membre de la communauté  
Landry, Isabelle, parent  
Lessard, Michel, directeur

### **ABSENCES**

Blais, Danny, parent  
Boutin, Marc, personnel de l'école  
Dioume Fall, Fatou Boury, parent  
Duquette, Annie, personnel de l'école

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par madame Dominique Baillargeon :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2022**

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

**CE-21/22-26**

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**CE-21/22-27**

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par madame Dominique Baillargeon :

- QUE le procès-verbal de la réunion du 7 février 2022 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2022**

Sans objet.

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Sans objet.

**6. SUJETS À ADOPTION OU APPROBATION**

**6.1 Approbations par courriel**

5 avril 2022 : Tableau des demandes de sorties pour les élèves en Sport-études.

Une mise à jour du tableau des demandes de sorties pour les élèves en Sport-études est présenté.

**CE-21/22-28**

**CE-21/22-29**

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par monsieur Étienne Bondo :

- D'approuver le nouveau tableau des demandes sorties pour les élèves en Sport-études.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Lessard explique qu'une recommandation a été faite au RSEQ afin de revoir le protocole scolaire devant être priorisé.

## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

### **6.2 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école**

Le tableau des demandes d'activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école est présenté.

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Alisson Gallagher :

- QUE le tableau des demandes d'activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6.3 Dérogation camp santé globale**

Une dérogation au calendrier des sorties pour les élèves en santé globale est demandée pour les sorties suivantes qui auraient lieu exceptionnellement les :

- 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022, au Parc du Mont Orford pour les élèves des groupes SAN1-46 et SAN1-47
- 30, 31 et 1<sup>er</sup> juin 2022, au Parc de la Mauricie pour les élèves du groupe SAN2-47
- 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2022, au Parc de la Mauricie pour les élèves du groupe SAN2-46

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Alisson Gallagher :

- QUE la demande de dérogation au calendrier des sorties pour les élèves en santé globale soit acceptée pour les dates et groupes précités.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6.4 Évènement Bouge en Masse**

Lors de l'évènement Bouge en Masse le 19 mai prochain, une journée sans uniforme aura lieu pour tous les élèves de l'école moyennant une participation de 1\$. Les fonds ainsi collectés seront remis au Défi Tête Rasée *Leucan*.

**CE-21/22-30**

**CE-21/22-31**

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**CE-21/22-32**

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par madame Isabelle Bonneville :

- QUE la tenue d'une journée sans uniforme pour tous les élèves de l'école lors de l'évènement Bouge en Masse du 19 mai 2022 soit acceptée.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6.5 Code de vie 2022-2023**

Le code de vie 2022-2023 est présenté.

Des changements et ajouts ont été apportés au code de vie :

- Depuis quelques années, plusieurs familles décident de prendre des vacances sur temps de classe. C'est un choix qui appartient aux parents, mais que l'école n'appuie pas. Conséquemment, l'élève qui s'absente ne bénéficiera d'aucun service additionnel (ex. : rattrapage supplémentaire, notes de cours, planification personnalisée, cours en ligne, suivi TEAMS, etc.) avant ou après son départ.
- Conséquences pour une absence non motivée  
\*\* Il y aura une gradation dans les conséquences qui seront appliquées pour les absences non motivées cumulatives des élèves (retenue du midi, du soir, sur pédagogique, rattrapages obligatoires, etc.).
- Retards non motivés (cumulés dans toutes les matières)  
\*\* Il y aura une gradation dans les conséquences qui seront appliquées pour les retards cumulatifs des élèves (retenue du midi, retenue du soir, copies, rattrapages obligatoires, travaux communautaires, etc.).
- \*Nouveauté : L'école du Triolet participe au programme Pour une génération sans fumée (PGSF). Dans le cas où un élève pris en défaut souhaite s'impliquer dans une réflexion sur sa consommation de tabac, une ou des rencontres avec l'intervenant en toxicomanie seront prévues et des mesures éducatives visant la réflexion et la sensibilisation seront appliquées.

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Dominique Baillargeon :

- QUE le code de vie 2022-2023 soit approuvé tel que présenté.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

## **7. SUJETS DE CONSULTATION**

Sans objet.

## **8. SUJETS D'INFORMATION**

### **8.1 Situation COVID**

Les tests rapides seront distribués à chacun des élèves, au 1<sup>er</sup> cycle mercredi, le 6 avril et au 2<sup>e</sup> cycle jeudi, le 8 avril 2022.

### **8.2 Bris horaire mai-juin 2022**

L'horaire du bris horaire pour les mois de mai et juin 2022 est déposé.

### **8.3 Organisation scolaire prévisionnelle 2022-2023**

En date du 4 avril 2022, 2 429 élèves sont inscrits au Triolet pour 2022-2023 soit une augmentation de 109 élèves. Cette hausse de clientèle est due à l'augmentation des élèves du quartier et à ceux inscrits en adaptation scolaire (TSA et intégrés). Cependant, l'école se retrouve avec 1 groupe en santé globale en moins.

### **8.4 Suivi dossier dépassement d'accueil des élèves et classes modulaires**

Au pavillon 1 un local qui servait aux ouvriers d'entretien sera converti en classe pour l'année 2022-2023.

### **8.5 Suivi budgétaire**

Monsieur Lessard nous présente le suivi budgétaire depuis la présentation faite au dernier conseil d'établissement.

### **8.6 Réfection local cuisine pavillon 1**

Le CSSRS a obtenu 10 000\$ qui sera investi pour moderniser la cuisine du pavillon 1. Si les travaux ne peuvent pas se faire à l'été 2022, ce projet sera reporté pour l'été 2023.

### **8.7 Suivi projet éducatif**

Le projet éducatif a été prolongé d'une année. Tout le personnel de l'école a été rencontré afin d'en faire le bilan.

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

## **9. COURRIERS ET NOUVELLES**

### **9.1 Du conseil des élèves**

Dimitri Dupuis, le nouveau représentant du conseil des élèves, nous informe que le comité est à travailler sur un projet de cotons ouatés pour les élèves en santé globale et tentent de trouver une solution pour diminuer la congestion dans les casiers du pavillon 2.

### **9.2 De la présidente**

Sans objet.

### **9.3 De la représentante du comité de parents**

Sans objet.

### **9.4 De la direction**

Deux (2) chantiers se dérouleront à l'été 2022 au Triolet :

- Réfection du stationnement du pavillon 1 (dont l'ajout d'un stationnement pour les scooters) et de la cour arrière du Centre administratif.
- Remplacement de la toiture au Triolet et partie centrale au PTI.

### **9.5 Du personnel**

Sans objet.

### **9.6 De la fondation**

La Fondation travaille à un projet avec le restaurant *Le Küto* et à la planification du tournoi de golf annuel.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

Sans objet.

## **11. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par madame Isabelle Bonneville :

QUE la séance soit levée à **20 h 14**.

Prochaine rencontre : 16 mai 2022.

---

**La présidente**

**CE-21/22-33**